



PIÈCES AUTO POUR LES PROS

A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €

R.C.S. Béziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z

FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud

34120 PEZENAS

Tél. : 04 20 100 200

Fax : 04 26 99 58 18

www.a3pro.fr

FACTURE

L.C.R.

Magasinier :

du : 23/05/2024

Echéance le : 30/06/2024

CS/SB

GARAGE AUTO DVS

67 AVENUE JEAN JAURES

34600 BEDARIEUX

TVA : FR12902550565

Page : 1/1

N° Document	N° Client	Votre Commande	Marque	V.I.N.		N° Immatriculation		Kilométrage	N° Commande
4546498	0165285	CDE 1HUJ0NGCV		Zone Expedition : 03					5250987
Désignation		N° Pièce	Quantité ou temps	C T	Prix unitaire hors taxe	Remise %	Prix unitaire net hors taxe	Montant	
** BL 5250987 DU 23/05/2024 **									
COMMENTAIRE R.A. : NUMERO DE COMMANDE : 1HUJ0NGCV									
ROUE ALLIAGE LEGER		5402X6 B15H03	1,00	4	250,17	15,00	212,64	212,64	
Echange Standard PSA									
PROVISION JANTE ALLIAGE LEGER		1682614480 PROV	1,00	4	35,07		35,07	35,07	
----- SOUS-TOTAL PIECES -----		247,71							
INFORMATION :									
POUR UN MEILLEUR TRAITEMENT DE VOS LITIGES, NOUS VOUS DEMANDONS									
DE FAIRE VOS RECLAMATIONS DANS LA DEMI-JOURNEE QUI SUIVRA LA									
RECEPTION DE VOS COLIS									
TOUTE RECLAMATION HORS DELAI, NE SERA PAS PRISE EN COMPTE									

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document 4546498 N° Client 0165285 N° Commande 5250987

Echéance le : 30/06/2024

23/05/2024 297,25



MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêts légal en vigueur à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.